

Communiqué de presse RMV
15 septembre 2017

AG 2017

Bilan annuel de l'Association des Remontées Mécaniques du Valais (RMV)

Les RMV ont tenu à Martigny leur 46^{ème} assemblée générale ordinaire ce vendredi 15 septembre 2017, l'occasion de tirer un bilan des différentes actions entreprises par leur comité.

Bilan chiffré du dernier exercice

La morosité des conditions atmosphériques et les vacances de Pâques tardives ont influencé les résultats des membres de l'Association, même si certains sont tout de même parvenus à tirer leur épingle du jeu et à enregistrer des résultats en progression.

Au final, les chiffres de fréquentation entre le 01/11/2016 et la fin de la saison sont en recul de 1.5% par rapport à la moyenne des résultats obtenus depuis 2013, mais en augmentation de 1,46% par rapport à ceux de 2015/2016 qui était un hiver particulièrement difficile.

Au niveau financier, l'association dispose d'une situation stable qui lui permet de maintenir entre autres un soutien financier important à Ski Valais à hauteur de CHF 100'000.- et d'avoir participé à la création de la Fondation Sports de Neige Valais

Loi sur la promotion des remontées mécaniques

Après l'acceptation d'un projet de loi quelque peu modifié par le parlement en 1^{ère} lecture en février 2017, le comité des RMV a immédiatement remis l'ouvrage sur le métier avec les nouvelles autorités cantonales élues au printemps 2017. L'objectif de l'Association est toujours de mener à bien ce projet.

Pour ce faire, 3 axes principaux seront défendus :

1. Maintenir dans la loi le principe des subventions à l'investissement
2. Confirmer les aides à l'investissement pour les sociétés pérennes
3. Supprimer la restriction à la distribution de dividende

Remontées Mécaniques Suisses

Les représentants de l'association cantonale ont joué un rôle important dans la définition de la nouvelle stratégie des RMS acceptée en assemblée générale extraordinaire le 30 mars dernier.

Le renforcement souhaité de la position de l'association passera par ailleurs par la nomination d'un directeur qui devrait prendre ses fonctions au 1^{er} janvier 2018 et dont la tâche principale sera de défendre la mise en place d'un arsenal de conditions-cadres permettant à la branche de se développer dans des conditions comparables à celles qui prévalent dans les autres pays et donc de lutter plus efficacement contre l'inflation galopante de l'arsenal législatif actuelle.

Renouvellement partiel du comité des RMV

Deux membres du comité, à savoir M. Arthur Clivaz, Président et M. Christian Hagin, membre ont annoncé leur retrait du comité à l'occasion de cette AG.

M. Arthur Clivaz était membre du comité depuis 2007 et assurait la présidence de l'Association depuis 2012. Son départ fait suite à sa démission de la Direction Générale des Remontées Mécaniques de Crans Montana Aminona (CMA) S.A. en janvier dernier.

M. Christian Hagin était quant à lui membre du comité depuis 2012, il s'y était occupé principalement de la commission « Droit, formation et technique ». Il quitte le comité de l'Association en même temps que son poste d'Administrateur auprès de Télémorgins-Champoussin SA.

Pour les remplacer, M. Alain Darbellay, directeur de TéléLaFouly-Champex Lac SA et M. Didier Défago, administrateur de Télémorgins-Champoussin SA ont accepté la mission et rejoignent ainsi dès à présent le comité de l'Association des RMV.

Pour ce qui est de la présidence, c'est l'actuel vice-Président et CEO de Touristische Unternehmung Graechen AG, M. Berno Stoffel qui reprendra le flambeau de l'Association et assurera la continuité des activités entreprises et en particulier le suivi du projet de loi sur la promotion des remontées mécaniques qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il a présidé la commission extra-parlementaire chargée de rédiger ce projet de loi.

Une présidence bien remplie

Durant ses 5 ans de présidence, M. Arthur Clivaz a su insuffler une dynamique nouvelle au sein du comité de l'Association cantonale, ce qui a permis de concrétiser plusieurs projets d'importance dont :

- La refonte complète du Contrat Type de Travail (CTT) qui régit la branche des remontées mécaniques en collaboration avec les syndicats et l'Etat du Valais
- La mise sur pied, en collaboration avec l'Observatoire Valaisan du Tourisme (OVT), d'un Masterplan des domaines skiables, sorte de radiographie annuelle des infrastructures
- Le lancement, en collaboration avec l'OVT et SKIDATA, d'un Monitoring permettant de suivre l'évolution des fréquentations des domaines skiables tout au long de la saison et de procéder à des comparaisons à des moments clés
- La conception et le lancement commercial du Snowpass Valais, un abonnement saison donnant accès à l'ensemble des domaines skiables valaisans
- Le renforcement des activités de lobbying politique par le soutien au projet de loi sur la promotion des remontées mécaniques qui a été en grande partie conçu par les acteurs de la branche, mais également de nombreuses prises de position dans des consultations cantonales ou fédérales sur des sujets touchant la branche
- Le renforcement de la position des RMV au sein de l'association faitière fédérale (RMS)
- La mise en place d'une politique de communication plus soutenue tant auprès des membres que du grand public sur les réussites et les problèmes de la branche

Pour tout renseignement complémentaire :



M. Berno Stoffel
Président / 079 543 25 07